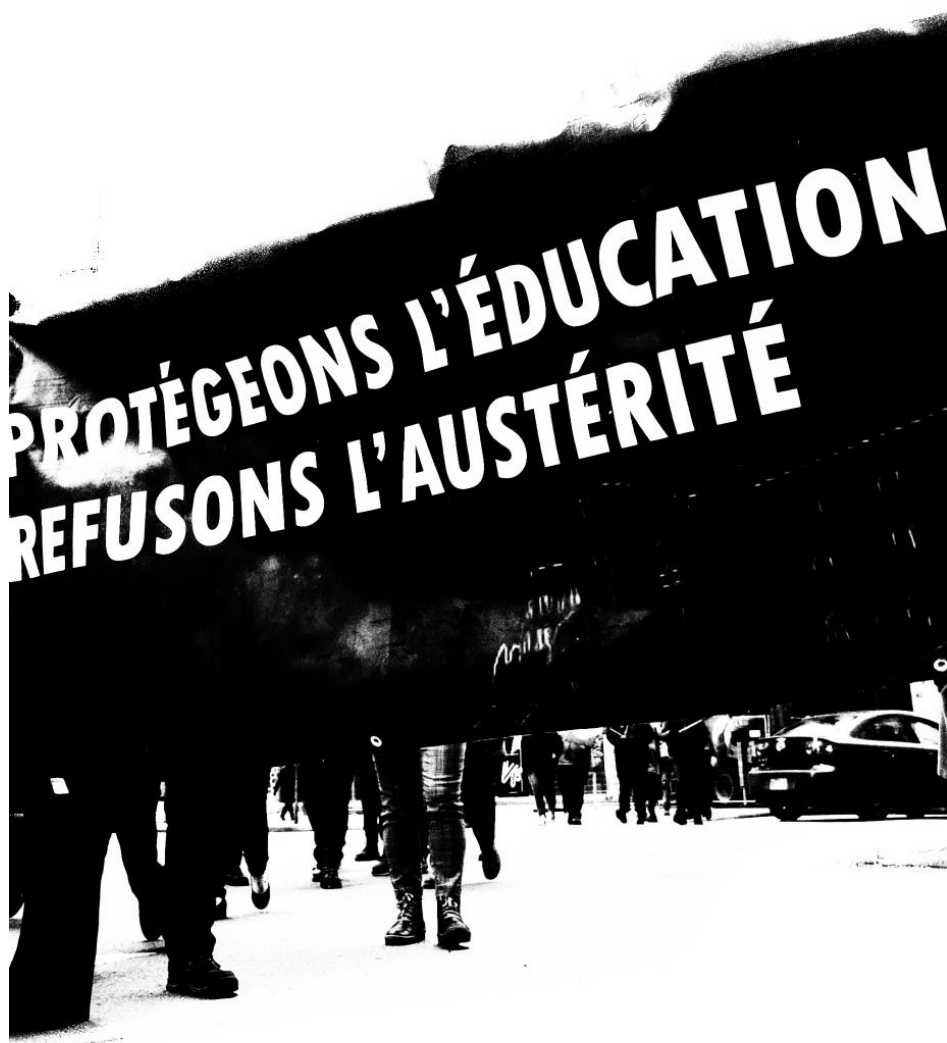


# LA DÉPÊCHE

SPPCEM (FNEEQ/CSN)

volume 37, numéro 3 - 11 décembre 2024



Sébastien Bage  
Nicolas Chalifour  
Lysanne Couture  
Nathalie Éthier  
Phyllis Katrapani  
Jean-Pascal Larin  
Mireille Lavoie  
Hélène Lépinay-Thomas  
Philippe Maurice  
Annie Nantel

NOTRE MILIEU,  
CE FRAGILE DÉSÉQUILIBRE

# ICONOGRAPHIE – RESTER « AGILES »

Nicolas Chalifour, V.-P., information et communications

Le 27 novembre, les délégués syndicaux participant au Conseil fédéral de la FNEEQ ont pris la rue pendant leur heure de lunch pour dénoncer les politiques austéritaires du gouvernement caquiste et, par conséquent, les ravages qu'elles occasionnent dans les domaines de l'éducation et de l'enseignement supérieur. Des photographies prises au cours de cette manifestation constituent la matière iconographique de ce troisième numéro du volume 37 de La Dépêche, un numéro marquant la fin d'une session et d'une année, toutes deux difficiles; un numéro traversé par les nombreuses transformations et crises auxquelles notre milieu et nos membres sont confrontés.



---

Ce numéro a été réalisé sous la responsabilité des membres du Comité de rédaction du journal : Sébastien Bage, Nicolas Chalifour, Julie Côté, Rosalie Dion-Picard, Émilie Jobin, Leïla Nouar et Vicky Pelletier. La mise en pages est de Sylvie Dubé. À moins d'avis contraire, les articles publiés expriment uniquement les opinions de leurs autrices ou auteurs, y compris ceux signés par les membres du Comité de rédaction. Visitez notre site : [sppcem.ca](http://sppcem.ca). Suivez-nous sur Facebook.

# RÉFLEXIONS DE FIN D'ANNÉE 2024

Phyllis Katrapani, Présidente

Depuis le dernier édit, Trump a été porté au pouvoir, ses ministres, tous et toutes plus redoutables les un·es que les autres ont été choisi·es; les mouvements d'extrême droite prennent de la vigueur et les boucs émissaires sont désignés. La situation est également préoccupante au Québec alors que les immigrant·es sont à nouveau pointés du doigt comme étant la cause de tous les maux : dénatalité, pénurie de logements et de places en garderie, la liste est longue. À gauche, alors qu'on devrait s'organiser contre ce discours délétère, on divise davantage.

Aujourd'hui, 1<sup>er</sup> décembre, c'est le jour 1 de la mise en œuvre de Santé Québec, l'employeur unique des salarié·es du réseau public de la santé et des services sociaux. Si les doutes persistent quant au fonctionnement d'une telle agence, la CSN est catégorique sur une chose : les conséquences seront désastreuses autant sur le plan financier que sur le plan humain. Davantage de centralisation, davantage de privatisation dans un réseau public déjà mis à feu et à sang par des coupes budgétaires draconiennes. La capacité de payer des contribuables est l'argument massue de l'austérité.

Benoit Lacoursière, président de la FNEEQ, concluait les trois jours du Conseil fédéral qui se sont déroulés à Montréal du 27 au 29 novembre en évoquant le mot solidarité pour désigner le fil conducteur entre les différents enjeux qui ont été abordés. Solidarité devant les compressions en enseignement supérieur et dans la lutte contre l'austérité, solidarité face à l'envahissement du numérique et de l'IA, la précarité en enseignement supérieur, la représentativité dans les instances syndicales, sans parler de l'appui au projet de l'organisation palestinienne d'éducation civique, Teacher Creativity Centre (TCC), porté au Québec par Alternatives. À l'approche de la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes du 6 décembre, un vibrant hommage a été rendu aux quatorze victimes du féminicide à Polytechnique. À la suite de la projection du documentaire *Après-coups* de Romane Garant Chartrand (2023), un portrait intime de femmes vivant dans une maison d'hébergement de première étape, un guide pédagogique a été présenté, qui accompagne le film et donne des outils destinés aux jeunes pour apprendre à reconnaître la violence conjugale. La mémoire des 21 victimes de féminicides depuis janvier 2024 a également été honorée. Les luttes sont sans fin pour ce qui est du droit des femmes de vivre libres de toute violence et discrimination.

L'année 2024 se termine dans quelques semaines. Bientôt deux ans depuis l'invasion russe en Ukraine. En plus de treize mois de guerre, le bilan de l'UNICEF du conflit israélo-palestinien dénombre 44 249 personnes tuées dans

la bande de Gaza, dont plus de 14 100 enfants. Alors que les médias internationaux traitent peu ou mal de l'actualité de l'Afrique, selon l'ONU, au début de 2024, sur les 300 millions de personnes en situation d'urgence humanitaire (conflits armés, catastrophes naturelles) dans le monde, près de 130 millions se trouvent en Afrique.

Sans parler des crises qui secouent d'autres parties du globe.

Les luttes aux changements climatiques, à la pauvreté, à l'itinérance, à la précarité, ici et ailleurs, sont aussi des luttes syndicales et les mouvements sociaux ont besoin des syndicats pour les soutenir et les appuyer. Cet automne, parmi les comités syndicaux très actifs, notons le travail du comité IA et celui du bilan local de la négociation, mais aussi les activités du comité d'action politique et de *La Dépêche*, formés de personnes enthousiastes et engagées. Soulignons également les démarches du comité environnement auprès de la direction générale pour que l'environnement devienne une priorité pour le Cégep, la participation de membres de l'exécutif à la première Journée de la transition juste de la CSN à Drummondville et celle de plusieurs profs au grand rassemblement CSN le 23 novembre 2024 à Trois-Rivières pour un réseau de la santé et des services sociaux VRAIMENT PUBLIC sous le thème « Pas de profit sur la maladie ! ». En dehors de la négo, la mobilisation syndicale est non seulement nécessaire pour comprendre et rester aux aguets face aux dérives autoritaires, mais pour faire bouger les choses. La démocratie est mise à mal partout dans le monde et la résistance citoyenne doit s'organiser.

Au niveau local, l'année 2024 aura été celle où les liens se sont tissés et solidifiés au sein du SPPCEM. Des assemblées générales pleines, du dialogue, mais aussi des débats constructifs, une énergie qui nourrit le comité exécutif, qui donne du sens à ses efforts quotidiens. Le comité exécutif est très reconnaissant de votre participation, de vos idées, de votre vigilance et de votre rigueur et il vous prépare une rentrée syndicale le jeudi 16 janvier 2025. Nous vous souhaitons un bon temps des fêtes plein de chaleur et de douceur. ◀



# TRANSITER PAR LE CENTRE

Nicolas Chalifour, V.-P., information et communications

Nous le savons bien, il n'est plus temps d'éviter la crise. Comme on dit dans le commerce, ce navire a déjà levé l'ancre, quitté le port et pris le large pour aller brûler son fioul sur la ligne d'horizon. Bien que nous soyons nombreuses et nombreux à hurler depuis des années — des décennies pour certaines ou certains — qu'il y a urgence, qu'il n'est plus temps de soupeser les options, de songer à son petit profit et aux occasions à colorer en vert, nos gouvernements, nos institutions et nos communautés ont si habilement laissé traîner les choses que la catastrophe s'est amorcée. Les effets des bouleversements climatiques se font déjà sentir ici et là, au lointain et tout près, dans nos cours comme ailleurs et il ne nous reste comme espoir que de contenir l'affaire, de tenter de limiter les dégâts.

Maintenant qu'a débuté la cascade des désastres, que les épisodes météorologiques extrêmes se multiplient partout, que les mouvements de population s'accroissent, que les souffrances et les misères croissent et qu'en parallèle à ce climat favorable au chant des sirènes populistes et haineuses, un autre climat, politique cette fois, engendre ses propres calamités, il y a enfin une chance que les masses indolentes, la majorité trop silencieuse, songent à s'ébrouer et, en éprouvant si tardivement d'antiques réflexes de survie, se décident de passer à l'action et à réclamer que la transition s'enclenche véritablement. Champagne !

Mais cette transition, nous nous en doutons bien, sera compliquée. Les forces adverses, planqués et entrepreneurs de fin du monde, gras durs et autres top guns du capital extractiviste dont les profits nets se comptent annuellement par milliards au Canada, s'appliqueront certainement à façonner, détourner et instrumentaliser cette transition. Tout étourdis par les états d'urgences et les soubresauts financiers perpétuels, les inquiétudes et les insécurités — réelles ou simulées, fondées ou suggérées —, les sociétés comme la nôtre demeureront vulnérables et démunies devant la propagande et les machinations des puissants. Par ailleurs, les performances, tout aussi démoralisantes que prévisibles, des partis de la droite dure ou extrême, qui savent toujours profiter de l'angoisse et de la peur qu'une conjoncture comme celle devant laquelle nous nous trouvons alimente, n'augurent, elles non plus, rien de bon. Après Milei et Trump au sud, la perspective de plus en plus inéluctable de nous retrouver bientôt sous la gouverne de Poilievre et de sa bande achève d'assombrir un tableau déjà gris.

C'est dans cet état d'optimisme délirant que deux membres de notre joyeux exécutif se sont rendus à Drummondville, en plein centre du Québec, pour participer, le 22 novembre

dernier, à la première *Journée pour une transition juste* de la CSN. Outre les toujours essentielles rencontres avec des travailleuses et travailleurs d'autres milieux et la nécessaire confrontation à des réalités syndicales diverses et divergentes, cette journée nous a permis de faire le constat qu'il n'y a pas que les membres de la FNEEQ qui trépignent d'impatience et d'exaspération devant l'inaction de nos gouvernements et patrons et que, dans les tristes circonstances, actuelles comme à venir, seul un mouvement syndical solidaire et mobilisé saura imposer un contrepoids et un contre-discours à la résistance exercée par les mercenaires des pétrolières et autres idéologues politiques vendus au plus offrant. Cette lutte cruciale pour l'accélération et la justesse de la transition devra être menée par les travailleuses et travailleurs syndiqué·es, par celles et ceux qui, bénéficiant de véritables structures organisationnelles démocratiques et d'une relative autonomie, sauront agir comme adjuvants d'une mobilisation sociale vaste et non partisane.

C'est donc à nous qu'incombe en quelque sorte la responsabilité de piloter et de nourrir ce combat capital. Cependant, pour arriver à cela, il nous faudra d'abord nous coaliser, faire appel à l'ensemble des forces syndicales, rejoindre toutes les organisations petites et grandes et donc investir le centre afin de rallier aussi celles et ceux qui, fidèles aux luttes de premier front, luttes directement liées à leurs conditions de travail, hésitent à se mêler à celles plus sociales ou politiques et attendent patiemment que la transformation s'opère ailleurs, que d'autres s'en chargent. Il faudra convaincre ces collègues hésitant·es ou échaudé·es par d'anciennes défaites que, dans le monde actuel, aucune distinction entre un premier et un deuxième front ne saurait encore tenir et que nous battre pour la justice climatique et contre un système fondé sur le principe mortifère de la croissance, c'est aussi nous battre pour nos conditions de travail. Combattre activement ce système, qui saura bien entendu tirer profit de la catastrophe et de toutes nos misères à venir, c'est défendre non seulement la possibilité de continuer à travailler, mais aussi celle de vivre.

Ce centre, une fois investi, c'est vers l'action et le combat, vers une gauche large et généreuse qu'il faudra le tirer avec toutes celles et tous ceux qui s'y trouvent. En d'autres mots, de ce centre, il faudra en revenir. Il faut donc passer par Drummond si nous souhaitons finir par arriver en ville. ◀

# E MATINUEMITUNANUT TSHETSHI ETATU PESSISH TANANUT - PARTAGER POUR SE RAPPROCHER

Annie Nantel, Anthropologie

Entre le 23 et le 27 septembre 2024, le cégep Édouard-Montpetit a eu le privilège d'accueillir l'Institut Tshakapesh sur son campus de Longueuil. Cet Institut, dont le nom, Tshakapesh, fait référence à un personnage mythique de la culture innue à l'origine de la création du monde et modèle de persévérance et de ténacité, existe depuis 1978. Il a pour mission la valorisation et la transmission de la langue (innu-aimun) et de la culture (innu-aitun) auprès des membres des communautés innues.

Constatant les tensions sociales entre Autochtones et Québécois allochtones à la suite des événements de la Résistance de Kanesatake (Crise d'Oka) en 1990, l'Institut Tshakapesh mît sur pied son programme « Rencontre Québécois-Premières Nations / Sous le shaputuan » qui a pour but la rencontre authentique entre les deux groupes afin de mieux connaître l'histoire, les cultures et les enjeux contemporains autochtones, de s'ouvrir à la différence culturelle et de développer des relations plus harmonieuses, autrement dit, « partager pour se rapprocher ». C'est justement ce programme « Sous le shaputuan » qui est venu à la rencontre de notre communauté collégiale grâce à l'étroite collaboration entre la Boussole interculturelle et le programme des Sciences humaines.

Sous l'immense tente du shaputuan dressée devant l'entrée principale, l'ambiance était intimiste et chaleureuse, bercée par une douce lumière naturelle et les arômes du sapinage et du thé de mélèze. De nombreux groupes d'étudiants et d'étudiantes d'anthropologie, mais aussi de politique, d'histoire et de la francisation ainsi que des gens issus du personnel et de la communauté étudiante ou longueuilloise sont venus écouter les riches et touchants témoignages de l'aînée, Evelyne St-Onge, et de ses collègues innus.

En raison de la venue de l'Institut Tshakapesh à la semaine 5, il fut convenu de déplacer exceptionnellement la Semaine des Premiers Peuples du Québec (SPPQ), qui a normalement lieu lors de la semaine 9, afin de faire coïncider les deux événements. Cette 6<sup>e</sup> édition de la SPPQ, organisée conjointement par la Boussole interculturelle (logistique et financement) et les professeurs et professeures volontaires (propositions d'activités) fut un grand succès, notamment avec la venue de Joséphine Bacon et de Bérénice Mollen-Dupuis qui, chacune à leur manière, ont témoigné de la profondeur du lien entre l'identité innue et le territoire, le Nitassinan. Ces deux généreuses invitées sont d'ailleurs restées avec nous lors du souper traditionnel innu qui a eu lieu mercredi soir dans le shaputuan et qui a permis un moment mémorable lors duquel quelques membres de la Direction (Hélène Bailleu, Bruno Jobin et Catherine

Brodeur) chaussés de mocassins traditionnels ont exécuté la danse du caribou !

Cette présence de la Direction à diverses activités de la SPPQ témoigne d'une sensibilité grandissante à l'égard de l'importance d'engager notre cégep dans une démarche d'autochtonisation. L'engagement véritable dans un processus d'autochtonisation va au-delà de la simple inclusion de contenus autochtones dans les curriculums de cours. Il s'agit d'un travail de fond. L'autochtonisation est une démarche relationnelle et collaborative qui implique une inclusion des personnes et perspectives autochtones de manière holistique. Pour cette raison, elle est exigeante et comprend un certain niveau d'inconfort dans la remise en question de tous les éléments au sein d'une institution afin que la démarche soit globale, intégrée et significative.

Dans le milieu de l'enseignement, une réelle démarche d'autochtonisation inclut de remettre en question les politiques, les services (notamment d'accueil et d'accompagnement des étudiants et des étudiantes), les ressources humaines, les programmes d'étude et les pratiques pédagogiques afin d'inclure les perspectives, savoirs et réalités autochtones. Cette démarche peut sembler gigantesque et faire peur par son ampleur. Elle est toutefois nécessaire comme le rappellent plusieurs instances autochtones et une multitude de rapports gouvernementaux et internationaux. Et, parce qu'elle est si importante et nécessaire, l'approche du pas à pas est de mise. Il ne s'agit pas de tout faire en même temps, car une telle précipitation peut mener à un traitement superficiel des enjeux, mais plutôt de s'engager dans un dialogue transformateur permanent avec les Premiers Peuples. En plus d'être un but à atteindre dans la dynamique entre Autochtones et allochtones, l'autochtonisation est donc une posture d'interaction pour l'allochtone, individu ou institution, qui souhaite jouer un rôle actif dans le processus de décolonisation, notamment du milieu de l'éducation.

Dans l'esprit de cette démarche d'autochtonisation, un comité institutionnel d'autochtonisation prendra naissance au Cégep après l'adoption de la révision de la Politique institutionnelle d'inclusion et d'éducation interculturelle et vous êtes chaleureusement invités à y participer !

Tshinashkumitin (merci). ◀

# LE TRAVAIL LA FIN DE SEMAINE, LES PÂTISSIERS ET 9 ANS D'ATTENTE

Philippe Maurice, Soins infirmiers

Il y a un an, le Front commun menait un mouvement historique de mobilisation des travailleuses et travailleurs dans le cadre des négociations des conventions collectives 2023-2028 des employés du gouvernement du Québec. À l'approche de l'anniversaire de l'acceptation par les membres du SPPCEM de l'entente qui a mis fin au conflit de travail, le moment semble opportun pour évaluer l'impact concret de deux mesures introduites par notre nouvelle convention et qui visaient spécifiquement l'enseignement des Soins infirmiers.

L'idée n'est pas de faire un bilan complet de la mise en place de la nouvelle convention – les consultations sur le bilan sont en cours tant pour la FNEEQ que pour le SPPCEM et je vous invite à y participer – mais simplement d'apprécier l'écart qui peut parfois exister entre une mesure annoncée et son déploiement dans le monde réel.

**1<sup>er</sup> point : L'annexe I-17 – Annexe relative au projet pilote en Soins infirmiers**

La nomenclature même de cette annexe est problématique à mon avis, puisqu'elle évite de nommer ce sur quoi elle porte. Il s'agit en fait de l'encadrement de la clause rendant possible l'enseignement en stage – en milieu clinique, donc hors des murs du cégep – lors des journées de fin de semaine. Il faut noter ici qu'à ma connaissance, rien dans les conventions précédentes n'interdisait explicitement la tenue de journée de stage la fin de semaine. En tant qu'enseignant à la formation continue, il m'est d'ailleurs arrivé, lors de circonstances exceptionnelles, de travailler des journées de fin de semaine et même lors de certains jours fériés. J'ai toujours tenu cette mesure comme étant exceptionnelle et parfois nécessaire pour des raisons pédagogiques, notamment lorsque cela évitait qu'un stage s'étire inutilement dans le temps en raison d'un manque de disponibilité des milieux. C'était l'exception qui confirmait la norme.

Ce que l'annexe I-17 vient ajouter à l'organisation du travail, c'est l'octroi d'une prime de 4% pour les heures travaillées les jours de fin de semaine et l'assurance que la professeure qui choisirait de travailler les fins de semaine pourra bénéficier de deux jours de repos au cours de sa semaine de travail. Il est également précisé dans cette annexe que l'enseignante qui participerait à ce projet pilote le ferait de manière volontaire, sans pour autant expliciter la manière par laquelle ce volontariat doit s'exprimer. Supposons qu'une nouvelle enseignante, lors de son entrevue d'embauche, réponde « oui » à la question : « Accepteriez-vous de travailler en stage certains jours de fin de semaine ? », faudrait-il tenir pour acquis qu'elle vient de se porter volontaire ?

Je vois là un risque d'abus, surtout que les travailleurs et travailleuses de la santé, par la nature de leur travail et par un certain sens du devoir, ont largement intégré l'idée selon laquelle, pour toute tâche donnée, il existe des volontaires. Il suffit d'insister suffisamment auprès de ceux et celles qui n'ont pas encore réalisé qu'ils étaient volontaires. On n'a qu'à penser à l'infâme temps supplémentaire obligatoire (TSO) qui, de mesure exceptionnelle qu'il était à l'origine, est devenu une méthode de gestion trop répandue dans le réseau de la santé. Le projet pilote portant sur le travail la fin de semaine, pour être acceptable, aurait dû établir les balises encadrant la façon dont un prof se porte volontaire.

L'autre angle mort de ce projet pilote, c'est l'impact qu'il pourrait avoir sur les étudiantes et les étudiants. Le programme de Soins infirmiers ne connaît actuellement pas de graves problèmes de recrutement étudiant, mais certaines tendances montrent que cela deviendra peut-être



une réalité dans un avenir proche. Si les stages de fin de semaine devaient devenir quelque chose de répandu dans le réseau des cégeps, il est certain que cela sera néfaste pour l'attractivité du programme auprès de celles et ceux qui envisagent des études dans ce domaine. Ajoutons également qu'en se portant volontaire pour des stages la fin de semaine, un prof de Soins se porte du même coup volontaire au nom de ses étudiantes, obligeant celles-ci à s'absenter du travail qu'elles occupent généralement la fin de semaine afin de pouvoir être présentes en stage. À terme donc, il s'agit d'une mesure qui enrichit légèrement les profs, mais appauvrit les étudiants.

À ma connaissance, aucun prof du cégep Édouard-Montpetit (CEM) ne s'est encore prévalu de ce privilège que la nouvelle convention nous a octroyé. Je n'ai pas plus eu écho d'un engouement particulier pour ce projet dans d'autres établissements d'enseignement. Il faut croire que notre société laïque n'est pas encore prête à abandonner le privilège historique des congés du samedi et du dimanche. Un privilège qui nous semble maintenant aller de soi, mais qui a été obtenu de haute lutte par les syndicats chrétiens et juifs de la Nouvelle-Angleterre au début du XXe siècle, avant de se généraliser à l'ensemble de la société.

## 2<sup>e</sup> Point : L'Annexe I-16 Ressources d'enseignement allouées au volet I pour l'enseignement clinique dans les programmes de Soins infirmiers

Une deuxième mesure introduite par la nouvelle convention semblait plus prometteuse pour les conditions de travail des enseignantes et enseignants en Soins infirmiers. Je rappelle ici l'idée en question : octroyer 40 équivalents temps complet (ETC) à l'ensemble des départements de Soins infirmiers à travers le Québec. L'entente finale – c'est l'annexe I-16 de la convention actuelle – octroie 1,35 ETC supplémentaire au département de Soins infirmiers du CEM, pour des tâches du volet I. Pour un département qui compte environ une quarantaine de profs actifs, on est loin du Pactole, mais l'annonce a tout de même été accueillie comme une possible bouffée d'air frais qui permettrait à tout le monde d'alléger un peu sa tâche. Ce n'est pas exactement ce qui s'est produit et la mesure a peut-être finalement créé plus de mécontentement que de satisfaction. Voici pourquoi.

La convention collective prévoit au moins 2 allocations spécifiques de ressources pour la réalisation des tâches du volet I en Soins infirmiers, soit 2,22 ETC par l'annexe I-11 - acquis depuis quelques années - et cette nouvelle allocation



de 1,35 ETC, pour un total de 3,57 ETC. C'est donc dire que la direction du cégep a l'obligation d'allouer un minimum de 3,57 ETC au département de Soins infirmiers, puis d'allouer les autres ressources en fonction de l'évaluation qu'elle fait des besoins de chaque département. Or, depuis quelques années, le département de Soins infirmiers avait obtenu une certaine reconnaissance quant à la lourdeur de sa tâche et recevait un peu plus que son dû, en provenance de certains départements de la formation générale. Pour être clair, le cégep allouait au département de Soins infirmiers des ressources liées aux cours de Littérature et Philosophie. En d'autres mots, on déshabillait Victor (Hugo) et Socrate pour habiller Florence (Nightingale).

L'octroi des nouvelles ressources (1,35 ETC) a permis de mettre fin à ce déséquilibre et les allocations de tâches pour l'automne 2024 ont vu la fin de ce transfert de ressources de la formation générale vers les soins infirmiers. J'ai du mal à chiffrer le montant exact des ressources, mais il s'agissait d'un peu moins de 1 ETC, qui a été réalloué vers les départements d'où il provenait. Résultat ? Globalement, ce n'est pas 1,35 ETC qui a été ajouté à l'allocation de ressources du département de Soins, mais environ 0,55 ETC. Cette situation a fait réagir fortement certains membres du département de Soins et a même fait l'objet d'une résolution départementale adressée à la direction adjointe et au SPPCEM.

Personnellement, je me réjouis de savoir que les départements concernés peuvent maintenant compter sur davantage de ressources, mais je trouve difficile de ne pas céder au cynisme devant cette situation. Je croyais sottement – comme plusieurs personnes au département – que les 3,57 ETC octroyés par les annexes à la convention seraient ajoutés après la fin des allocations de ressources. Donc, que la direction, avec l'accord du syndicat, octroierait d'abord la juste part de ressources à chaque département et qu'ensuite viendraient s'ajouter les ressources supplémentaires prévues à la convention. Le crémage sur le gâteau en quelque sorte. Il n'en est rien.

Lors de l'octroi des ressources, la direction peut très bien – c'est son droit de gérance – décider de débiter son calcul d'allocation en allouant d'abord les ressources qu'elle a l'obligation d'octroyer. Elle commence donc en allouant le crémage sur lequel sera posé le gâteau. Il y a donc 3,57 ETC octroyés, sur lesquels on ajoute les autres ressources, jusqu'à atteindre la quantité désirée. Cette façon de faire est tout à fait en harmonie avec le cadre d'attribution des ressources, mais demande tout de même une certaine pédagogie auprès de celles et ceux qui mangeront le gâteau.

Les maîtres pâtisseries devraient à ce titre s'assurer de bien faire comprendre leur art. Cela leur éviterait peut-être de faire face à l'insatisfaction des clients qui restent sur leur faim.

#### Et la suite ?

C'est un point de vue qui n'engage que moi, mais j'affirme déjà que je souhaite que le projet pilote sur le travail la fin de semaine soit définitivement retiré de la prochaine convention collective. Le bénéfice me semble trop faible face aux risques qu'il fait peser sur les conditions de travail.

L'absurdité d'une telle situation, c'est que ceux et celles qui pensent comme moi devront consacrer une partie de l'énergie qui sera déployée au cours des quatre prochaines années à s'assurer que le projet pilote ne fonctionne pas et à faire en sorte que le principal gain pour la prochaine convention soit le recul de la partie patronale sur ce sujet. Un rôle de saboteur pour lequel je ne ressens pas un grand enthousiasme.

C'est aussi dire que, pour les 9 années à venir – ce qui reste à écouler de l'actuelle convention à laquelle j'ajoute la durée de celle qui viendra –, j'ai très peu d'espoir de voir les conditions de travail des profs de Soins s'améliorer et qu'un travail bien fait visera surtout à s'assurer qu'il n'y aura pas de recul.

Défendre le *statu quo*, quelle misère... ◀

# RENCONTRE NATIONALE DE LITTÉRATURE : UNE BELLE OCCASION DE SE PARLER

Hélène Lépinay-Thomas, Littérature

Les 24 et 25 octobre derniers, j'ai participé à la rencontre nationale des profs de français et de littérature au cégep organisée par la FNEEQ. Nous étions plus d'une centaine de personnes réunies pour l'occasion : un·e représentant·e du syndicat et un·e professeur·e de littérature et de français (langue d'enseignement, FLEL, ou langue seconde, FLS) de chacun des cégeps participants, venus de partout au Québec.

La FNEEQ voulait entendre ses membres sur différents enjeux liés à l'enseignement de la littérature à la formation générale pour pouvoir défendre cette dernière plus adéquatement. Une consultation a d'abord été menée au printemps 2023 à propos de cinq thèmes touchant l'enseignement du français et de la littérature : le rôle des cours, la place que la langue y occupe, la pertinence de l'Épreuve uniforme de langue (ÉUL), la formule et le contenu de cette séquence de quatre cours ainsi que la place accordée à la littérature québécoise et aux auteurs et autrices issus de la diversité. À la suite de cette consultation, un bilan a été produit, faisant état des points de convergence et de divergence entre les différents départements consultés. C'est dans le but d'approfondir les discussions sur certains points (surtout ceux qui ne faisaient pas l'unanimité lors de la consultation initiale) que la FNEEQ nous avait donné rendez-vous.

Sans qu'il n'en ait été directement question dans les discussions, cet événement s'inscrivait dans la foulée de la publication, en juin dernier, du rapport du groupe de travail sur les « cours défis » en français, langue d'enseignement et littérature, et en philosophie, qui avait comme mandat de proposer des recommandations pour améliorer la réussite des premiers cours de littérature et de philosophie et pour valoriser la formation générale. Les conclusions de ce rapport commandé par le ministère de l'Éducation ont, bien entendu, teinté les discussions.

J'hésitais à représenter mon département à ces journées Langue et littérature. Je craignais de devoir vivre une longue réunion syndicale de deux jours, régie par le code Morin, pendant laquelle on parle par tour de parole, on amende, on sous-amende, on piétine parfois, on fait des « points d'ordre » (j'ai une relation difficile avec les assemblées depuis mon expérience comme membre de l'exécutif de mon association étudiante pendant la grève de 2012). J'avais manifestement mal compris à quel type d'événement j'allais participer.

La formule proposée par la FNEEQ (discussions en petits groupes suivies de plénières) a vraiment favorisé les discussions animées. Elle nous a permis de rencontrer

des professeurs et des professeures de littérature, mais aussi d'autres disciplines puisque les représentants et représentantes des exécutifs syndicaux étaient issus de différents départements. Nous avons pu découvrir les réalités des différents collèges du réseau et voir que les nombreuses façons de faire dans chacun d'eux sont pertinentes même si elles ne sont pas identiques partout et qu'elles sont essentielles pour s'adapter au contexte de chacun des établissements (type de population étudiante, type de programmes offerts, situation géographique, infrastructures, etc.).

Les périodes de discussion et de plénières ont aussi été l'occasion d'entendre les professeurs et professeures des cégeps anglophones témoigner du grand bouleversement qu'ils et elles ont vécu dans les deux dernières années. En effet, la Loi 14 (projet de loi 96)<sup>1</sup>, adoptée en juin 2022, oblige maintenant les étudiants et étudiantes non ayant droit<sup>2</sup> qui choisissent d'étudier dans un cégep anglophone à réussir l'Épreuve uniforme de langue en français plutôt qu'en anglais comme c'était le cas avant. Les cours de FLS ont donc été complètement revus et un branle-bas de combat s'est enclenché pour proposer rapidement de nouveaux cours afin de préparer ceux et celles qui devront passer l'ÉUL pour la première fois en décembre. Les grilles de programme de ces collèges ont dû être doublées pour pouvoir proposer un cheminement pour les ayants droit et un autre pour les non ayants droit : un casse-tête administratif et pédagogique. J'avais suivi d'un peu loin les débats au moment où la loi a été adoptée, mais les discussions que la FNEEQ a rendues possibles m'ont vraiment permis de mieux comprendre toute l'incertitude que nos collègues du réseau anglophone ont vécue et toute la capacité d'adaptation dont ils et elles ont dû faire preuve dans l'implantation de ces changements. J'ai aussi pu entendre à quel point ils et elles se sentaient instrumentalisés et instrumentalisées par le ministère de l'Éducation qui leur a imposé cette réforme en leur donnant des délais très serrés de préparation et peu de soutien.

Quelques consensus se sont dégagés de ces journées de réflexions collectives : l'impératif de s'assurer que nos cours demeurent des cours de littérature et ne deviennent pas des cours de langue, le désir de conserver et d'encourager l'autonomie professionnelle, la volonté de travailler pour amener nos étudiants et étudiantes à développer leur potentiel et l'importance de se parler entre cégeps et entre départements. Je suis retournée chez moi en étant très

<sup>1</sup> La loi 14 vise à consolider le statut de la langue française au Québec, elle vient, entre autres, modifier la Charte de la langue française.

<sup>2</sup> On entend par « non ayant droit » les étudiants qui ne sont pas titulaires d'une déclaration d'admissibilité aux études en anglais et qui n'ont donc pas fait leurs études primaires et secondaires en anglais au Québec.

optimiste pour l'avenir de notre discipline et très heureuse de n'avoir eu à voter sur aucun amendement !

La FNEEQ a rapidement pu profiter des échanges tenus lors de ces journées. Dès la semaine suivante, le 30 novembre, Léa Carrier publiait un article dans *La Presse*, dans lequel il était question de la proposition faite par la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) d'inverser l'ordre des quatre cours de la formation générale en littérature pour placer le cours de Communication orale et écrite, qui est le 4<sup>e</sup> dans la majorité des cégeps dont le nôtre, en premier pour améliorer le taux de réussite des étudiants et étudiantes lors de leur première session. Dans une réponse publiée quelques jours plus tard, toujours dans *La Presse*, Benoît Lacoursière,

président de la FNEEQ-CSN, et Yves de Repentigny, vice-président responsable du regroupement cégep à la FNEEQ-CSN, rappelaient que cette idée d'inversion des cours de la séquence ne constituait pas une solution miracle et que le consensus qui s'était dégagé des discussions qui avaient eu lieu lors de la rencontre nationale des 24 et 25 octobre derniers tendait plutôt vers l'importance de faire confiance à la diversité des approches du corps professoral et des départements. ◀



# TRUMP 2.0. : LA FIN DE LA DÉMOCRATIE LIBÉRALE ?

Jean-Pascal Larin, Science politique

La récente défaite du Parti démocrate n'est pas qu'une banale défaite électorale, elle est le signe d'une profonde crise de légitimité politique. Les nationalistes-populistes menés par Trump et des oligarques de droite comme Elon Musk ne s'opposent pas seulement aux forces progressistes, ils rejettent la démocratie libérale telle qu'elle s'est développée au tournant du XX<sup>e</sup> siècle.

Trump a gagné l'élection présidentielle par une mince majorité d'électeurs qui a décidé de lui faire confiance, malgré tout. Quant aux élections législatives, le Parti républicain (ou plutôt le Parti MAGA) a aussi gagné mais là aussi avec une très faible majorité d'élus dans les deux chambres du Congrès. Quant à la Cour suprême, elle penche également très à droite mais les juges nommés à vie n'ont aucun devoir d'allégeance à Trump. En somme, la victoire de Trump n'est pas aussi triomphale et absolue qu'on le dit, et n'est certainement pas comparable à celle de Barack Obama ou de Bill Clinton, encore moins à celle de Ronald Reagan en 1980.

La défaite du Parti démocrate n'en reste pas moins désastreuse et préoccupante, car cette élection n'était pas comme les autres. Elle n'avait rien à voir avec une habituelle opposition partisane gauche-droite dans le cadre légitime de la démocratie libérale. Elle mettait plutôt en scène deux partis politiques qui, tous deux, dépeignent l'Autre en « ennemi » dangereux pour l'Amérique et le monde. Autrement dit, la bataille électorale n'opposait pas deux adversaires politiques légitimes, mais bien deux ennemis illégitimes. Les populistes ont déclaré la guerre aux progressistes. Force est de constater que les États-Unis traversent l'une des pires crises de légitimité de leur histoire depuis la Guerre civile (ou Guerre de Sécession) et la Grande dépression qui a suivi le Krach de 1929. Tout porte à croire que la démocratie

libérale pourrait se transformer en « démocratie illibérale », sur le modèle national-populiste de la Hongrie d'Orban que Trump admire tant. Cette transformation illibérale se trouve déjà dans le programme politique controversé *Project 2025* conçu par le *think tank* ultraconservateur *Heritage Foundation*. Quatre membres de ce *think tank* impliqués dans ce projet viennent d'être nommés par Trump pour former le prochain gouvernement, confirmant les craintes à ce sujet. Il est vrai que le régime politique américain n'est pas celui de la Hongrie et qu'il dispose d'un système complexe de contre-pouvoirs (les fameux *checks and balances*) et en particulier d'une structure fédérale qui pourrait résister à la mise en œuvre d'une politique fédérale anti-libérale, voire anticonstitutionnelle. Certains États fédérés contrôlés par des gouverneurs démocrates, ainsi que leur cours de justice, pourraient en effet bloquer les actions du gouvernement fédéral en refusant, par exemple, de collaborer à la déportation massive des immigrants clandestins de leur territoire respectif.

Dans ce contexte, les Américains auraient tort de tenir la démocratie libérale pour acquise. Ils n'ont peut-être pas conscience que la démocratie libérale est le résultat d'un mariage relativement récent entre l'État républicain (c'est-à-dire l'État de droit libéral) et la démocratie (c'est-à-dire la souveraineté populaire). Ce mariage n'est survenu qu'au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. À l'origine, les États-Unis ne se voyaient pas comme une démocratie mais comme une république. Les pères fondateurs des États-Unis (tout comme les révolutionnaires anglais et français) n'avaient aucune intention d'imiter le modèle athénien de la démocratie directe. Leur modèle politique, c'était la République romaine et ils savaient que ce régime mixte aristocratique (et esclavagiste) accordait beaucoup moins de pouvoir aux



citoyens, comparativement à la démocratie athénienne. Ce que les rédacteurs de la constitution américaine recherchaient, c'était que, par un dispositif de séparation des pouvoirs dans l'État, le pouvoir de la majorité ne puisse pas se transformer en tyrannie de la majorité. Ils avaient à l'esprit non seulement les critiques sévères que Platon et Aristote formulèrent à l'égard de la démocratie athénienne, mais aussi et surtout la défense de leurs intérêts de classe, en particulier la protection de la propriété privée dans le cadre de l'État de droit. La méfiance de l'oligarchie à l'égard de l'État s'explique par la crainte qu'une majorité électorale (le peuple) puisse un jour utiliser l'État pour augmenter les impôts de cette élite et réglementer ses entreprises au nom de l'intérêt général. Voilà pourquoi la démocratie est restée une notion négative pour l'oligarchie jusqu'au tournant du XX<sup>e</sup> siècle.

La notion de démocratie n'est devenue positive dans l'esprit des classes dirigeantes occidentales qu'après de longues luttes contre l'esclavage, le colonialisme et le vote censitaire, lesquels ont profondément marqué le débat gauche-droite au XIX<sup>e</sup> siècle. Il faut dire qu'avec l'instauration du suffrage universel, il était électoralement avantageux pour un notable de devenir « démocrate ». S'il n'a jamais été question, pour les pères fondateurs, d'adopter la démocratie directe avec son tirage au sort, on peut dire que l'État de droit libéral s'est démocratisé au XX<sup>e</sup> siècle à travers l'extension du droit de vote et l'émergence de nouveaux droits de la personne comme les droits sociaux, économiques et culturels qui ont conduit au développement de l'État-providence. C'est cette démocratie libérale qui est menacée aujourd'hui par les forces nationalistes-populistes menées par une oligarchie de droite hétéroclite, composée d'ultraconservateurs comme Trump et de libertariens transhumanistes comme Peter Thiel et Elon Musk (un « flexi-libertarien » qui ne refuse pas les généreuses subventions de l'État estimées à plus de 15 milliards).

La défaite électorale du Parti démocrate, c'est aussi celle de l'aile gauche de l'oligarchie (néolibérale) américaine, composée de gens comme Michael Bloomberg et George Soros, qui le financent largement. Bien qu'un faible niveau d'imposition et d'intervention sociale de l'État fasse consensus au sein de l'oligarchie néolibérale américaine, la victoire de Trump est l'expression d'une révolte de l'aile droite de l'oligarchie contre l'aile gauche, jugée trop progressiste. C'est la révolte d'une élite de droite contre l'élite de gauche, au nom de la dignité du peuple d'en bas. Il est à prévoir que cette défaite électorale forcera le Parti démocrate à se redéfinir comme un parti de coalition, embrassant des forces progressistes allant de la

gauche jusqu'au centre-droit, puisque son vieil adversaire républicain-conservateur n'existe plus. En effet, le Parti républicain s'est métamorphosé en parti nationaliste-populiste sous le contrôle autoritaire de Trump, avec le soutien d'oligarques de droite comme les frères Koch, Peter Thiel et Elon Musk, qui veulent en finir avec ce qu'il reste de l'État-providence libéral. Faut-il rappeler que des républicains en panique comme Liz Cheney ont fait campagne pour Harris pour s'opposer au projet d'une démocratie illibérale. Cela est très révélateur du clivage progressiste-populiste qui traverse maintenant les États-Unis.

C'est donc moins le traditionnel clivage gauche-droite qui s'est exprimé dans cette élection qu'un conflit délétère entre progressistes et populistes. À vrai dire, le clivage progressiste-populiste tend à se superposer au clivage gauche-droite en le rendant de moins en moins lisible. Cela nous rappelle le clivage entre fédéralistes et souverainistes au Québec qui a fait de l'ombre au conflit gauche-droite sans le faire disparaître. Le clivage progressistes-populistes se voit aussi ailleurs, comme en France où le Front républicain (une coalition de la gauche et du centre) a réussi à bloquer le Rassemblement national de Marine Le Pen lors des dernières élections législatives. Le Canada n'échappe pas à cette tendance puisque nous avons quatre partis fédéraux progressistes s'opposant à un parti conservateur de plus en plus populiste.

Aux États-Unis comme ailleurs, les progressistes sont sur la défensive face à la montée de la droite nationale-populiste et de l'extrême-droite. Un examen de conscience s'impose en raison de l'ampleur de la fracture sociale. Comment les progressistes pourront-ils regagner la confiance d'une forte majorité de citoyens ? Pour le savoir, il faudrait d'abord comprendre la crise de la démocratie libérale avec le risque d'un nouveau despotisme qu'elle fait naître. Est-elle liée au processus de démocratisation et d'individualisation sous l'effet irrésistible du progrès de l'égalité des conditions, comme l'avait anticipé Alexis de Tocqueville ? Est-ce la conséquence d'une économie capitaliste *désencastrée* (Karl Polanyi), avec sa dynamique instable et autodestructrice, comme le pensaient Karl Marx et Joseph Schumpeter ? Vastes questions pour les sciences sociales et la philosophie politique. Chose certaine, notre époque a besoin de repenser le contrat social et le bien commun, aussi bien à l'échelle locale qu'à celle de la planète. ◀

# LES GRANDS TRAVAUX

Mireille Lavoie, Arts visuels

**M**a main tâtonne quelques instants sur le mur de la menuiserie, cherchant l'interrupteur, désormais installé sur le mur opposé. Les doigts couverts de peinture, je me retrouve devant un évier qui n'existe plus. On dit que le corps n'oublie rien, et mes gestes maladroits en sont la preuve. Vingt-cinq ans à reproduire à peu près la même chorégraphie dans ces espaces. Peu à peu, je me réapproprie les lieux.

Le B17, nos ateliers principaux de sculpture et la menuiserie, ont été rénovés cet été. Ces espaces de travail n'ont jamais été aussi fonctionnels, ni aussi optimisés. La nouvelle menuiserie, par exemple, offre désormais plus d'espace entre les stations de travail, un plancher antidérapant, un immense dépoussiéreur bleu plus performant. La surface de l'atelier principal où nous travaillons le modelage, le moulage et l'assemblage est plus petite mais agréable. L'évier ne se bouche plus, le plancher gris clair est nickel. Même s'il n'y a pas plus de fenêtres qu'auparavant, celles-ci paraissent plus nombreuses et laissent passer une lumière douce tout en offrant une vue partielle sur le potager, les ruches et les lapins sauvages. Cette description bucolique contraste cependant avec l'intensité du travail effectué en département: les professeur·es ont consacré de nombreuses heures aux esquisses des plans, à la réorganisation des espaces de création, au rangement, sans oublier les réunions, les suivis avec l'architecte, l'élagage du vieux mobilier... Bref, la mise en forme de cette phase 1 ne s'est concrétisée qu'au début du mois de septembre. Quelques jours plus tard, la direction du Cégep annonçait que les dépenses liées au budget d'investissement étaient suspendues jusqu'à nouvel ordre, en raison d'une limite imposée par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES). Le travail déjà engagé a pu être achevé, mais cette vague d'austérité qui a envahi tout le réseau retarde l'avancement de nos projets. La phase 2, qui devait porter sur le réaménagement du local de peinture, des espaces d'entreposage, et la phase 3, dédiée aux espaces pour la création numérique, n'auront probablement pas lieu avant quelques sessions. Autant dire que les lapins sauvages de la cour intérieure auront le temps de fonder une véritable dynastie avant que nos grands travaux soient terminés.

Dans l'intervalle, nous nous adapterons à cette réalité-car, au département des arts plastiques, nous trouvons toujours des solutions temporaires face aux problèmes matériels ... solutions qui, trop souvent, finissent par devenir définitives.

Cette implication dans la mise en forme des ateliers, bien qu'essentielle, me pousse également à réfléchir à l'histoire et à la mémoire des lieux et des objets qui façonnent nos environnements de création.

À quoi ressemblaient les ateliers au tout début ? Les cours donnés étaient-ils les mêmes, et de quelle manière étaient-ils donnés ? Qu'est-ce qui subsiste aujourd'hui des ateliers d'hier ? De quoi nous sommes-nous délestés ? Avons-nous hérité de « fantômes transgénérationnels » au département ?

J'ai eu envie, plutôt que de me lancer dans une étude historique détaillée, d'interroger mon collègue Marc Ledoux, artiste et retraité du Cégep Édouard-Montpetit depuis plus de 15 ans. Au cours de notre entretien, il m'a raconté la genèse du département des arts plastiques, fondé il y a cinquante ans. Passionné par les arts visuels, M. Grandbois, alors directeur des services pédagogiques, avait souhaité introduire quelques cours d'arts au collège. Les premiers cours étaient destinés aux étudiants en cours complémentaires et les disciplines offertes étaient les mêmes que celles offertes aujourd'hui dans nos cours complémentaires : sculpture, peinture et dessin. Marc Ledoux a été le tout premier professeur à donner ces cours. La discipline arts plastiques était alors intégrée au département « Civilisation » qui réunissait les cours de géographie, d'histoire et d'histoire de l'art. Par la suite, l'équipe s'est développée avec Jean-Léon Deschênes, Yves Descelles, Nicole Elliott et Diane Moreau, qui rêvaient aussi d'un département plus autonome, consacré à la création. Les réunions du Département Civilisation, bien que cordiales selon Marc Ledoux, étaient complexes, tant les enjeux de chaque discipline différaient de celles de la production artistique. La scission avec « Civilisation » fut donc une étape décisive et heureuse. Au départ, le département s'inspirait d'une pédagogie de type Summerhill (école anglaise qui prônait la liberté d'expression et le *découvrez-le par vous-même*) avant de passer à une approche plus structurée, intégrant des approches par projet et par compétences.

Mon collègue m'a également expliqué comment la construction des ateliers a été réalisée. Lors de la construction de la grande cafétéria, les professeurs proposèrent que l'ancienne cafétéria soit transformée en ateliers. Cette idée pragmatique et visionnaire, lancée selon la légende lors d'un party syndical, fut mise en œuvre, et la menuiserie actuelle repose sur cet ancien espace. Cet été, lors de la reconstruction, les ouvriers ont découvert des vestiges de l'ancienne cafétéria, qui avait été subdivisée en espaces de différentes hauteurs, un peu comme pour marquer les hiérarchies de l'époque. Prêtres et professeurs/professeures d'un bord, étudiants et étudiantes de l'autre. Le raclement des fourchettes sur les assiettes remplies de purée a donc fait place aux décibels du dépoussiéreur et aux bruits stridents des scies.

Quant à savoir si l'on se préoccupait de la santé et sécurité à cette époque, la réponse de mon collègue était simple : il n'y avait pas trop de préoccupations de ce côté.

Par exemple, un cours de céramique a été enseigné dans un sous-sol sans fenêtres ni ventilation. Les équipements apparaissaient de manière plutôt organique, selon les compétences, les intérêts et les besoins de chacun et de chacune. Les bancs de scie étaient jugés trop dangereux pour les élèves, tandis qu'on utilisait des scies rondes ou à chaîne. Aujourd'hui, nous avons un banc de scie vertical et des règles strictes de sécurité en atelier. Bien que certains projets aient évolué avec l'arrivée des outils numériques et des matériaux recyclables, comme le bois, écologiques comme la pulpe de papier ou le bioplastique, le défi du manque d'espace persiste. Nous continuons de créer des objets artistiques qui, au fil du temps, s'accumulent. Mon collègue m'a raconté qu'en raison du manque d'espace,

certaines œuvres étaient parfois stockées dans les escaliers de secours.

À travers ma démarche, mes interrogations et les réponses de Marc Ledoux, c'est une partie de l'histoire du département qui refait surface, une histoire de travail, d'expérimentations et de transmission. Comme ces morceaux de bois retrouvés il y a quelques semaines, en nous défaisant de vieux bacs à élaguer. Josianne Cyr, notre technicienne, et moi avons mis la main sur des planches de contreplaqué marquées au plomb par des prénoms d'une autre génération : Sylvain, Robert et, mon préféré, Rosario. Ces planches des années passées ont servi à faire des coffrages pour un exercice de moulage. Elles m'ont fait entrevoir une continuité, une suite de gestes et de décisions. Il y avait quelque chose de poétique à récupérer ces fragments, 30 ans plus tard, dans notre menuiserie « full equip » pour en faire un objet qui allie le neuf et le vieux. ◀



# C'EST LE PONT VERS UN AVENIR VIVABLE QUI EST BLOQUÉ

Sébastien Bage, Cinéma et communication

J'étais au volant de ma voiture le vendredi 18 octobre dernier, en milieu d'après-midi. Presque immobile donc, quelque part sur l'île de Montréal. Vers 16 h 30, à la radio, le journaliste chargé des bulletins de circulation a rapporté qu'une jeune femme avait été renversée par un pickup, un peu plus tôt l'après-midi même. En entendant que la malheureuse piétonne était entre la vie et la mort, j'ai eu un frisson d'effroi, qui fut aggravé par la manière avec laquelle on parlait de cet accident. Évoquant les circonstances de celui-ci, le journaliste s'était hardiment lancé dans une phrase convenue qui annonçait qu'il s'apprêtait à tout bonnement déplorer les complications que le bouclage de ce secteur de la ville risquait d'avoir sur le flot automobile, en raison de ce fâcheux incident. Ce n'est qu'*in extremis*, au moment d'exposer les conséquences de ce heurt violent, qu'il a semblé se souvenir qu'une vie humaine était en danger, et a corrigé la trajectoire de son commentaire pour d'abord emprunter un détour aussi contrit que maladroit par la reconnaissance du caractère authentiquement tragique de l'événement. Cette minoration du véritable malheur, par déformation professionnelle mais aussi certainement parce que ce journaliste vit comme nous tous dans un monde obsédé par la question de la fluidité de la circulation, m'a semblé à ce moment particulièrement symptomatique d'un pathétique dérèglement de notre sens des priorités.

Quelques jours plus tard, le jeudi 24, j'ai compris que cette jeune femme, décédée le lendemain de l'accident que j'avais appris presque en direct, avait été depuis très peu de temps notre collègue du Département d'informatique, Kahina Ghidouche. Je ne l'avais encore jamais rencontrée, mais elle occupait un bureau tout juste en face du mien, au deuxième étage dans l'aile E. Le mardi, deux militants-grimpeurs d'un groupe écologiste étaient grimpés à l'aube sur la structure du pont Jacques-Cartier, pour s'y installer quelques heures et déployer une banderole sur laquelle on pouvait lire « Le pétrole tue ». Ce geste de protestation m'est apparu en rétrospective, et suivant le choc de cette nouvelle du décès d'une personne de notre entourage, comme un hommage funéraire à Kahina : plutôt qu'une minute de silence, un avant-midi d'immobilité automobile, imposé par respect pour la défunte fauchée par une camionnette trop pressée.

L'action des grimpeurs m'a également semblé juste et cohérente sur un autre plan tout aussi symbolique, mais plus général. En escaladant le pont, les grimpeurs forçaient la fermeture de cette traversée du Fleuve, et donc l'arrêt des voitures. Cette fois-ci, ce n'était pas un énième accident mortifère qui bloquerait la circulation, mais un acte volontaire et revendiqué d'interruption du flot automobile, dans le but de revendiquer des politiques de ralentissement du flux pétrolier, une transition vigoureuse vers d'autres sources d'énergie, et des protections pour les victimes des dérèglements du climat. Comme si de là-haut on nous disait, tout simplement : ne voyez-vous rien venir ? Cessons de laisser périr par notre inaction et notre inadvertance; agissons volontairement, pour protéger et sauver. Ce geste était non-violent, au contraire de ce que subissent nos existences dans les sociétés extractivistes, brutales par bien des aspects. Les nombreuses voix chagrines qui ont cherché à diaboliser cette action militante ont eu beau se creuser la tête, il leur fut difficile de trouver un effet mortel à cet arrêt de l'Automobile, qui tue d'abord et surtout quand elle roule. Pour présenter le coup d'éclat sous un aspect irresponsable, on a évoqué des opérations médicales qui auront dû être reportées pour des patients n'ayant pu se rendre à l'hôpital, mais c'était sans grande conviction...

Il n'y a pas eu mort d'homme, donc, comme on dit. Ni de jeune femme de quarante ans, ni, comme on le rappelait aussi aux nouvelles le jour de l'accident de Kahina, d'enfants traversant les rues aux abords de leur école. Mais ce fut tout comme. Cette action a bien entendu conduit à l'arrestation des deux grimpeurs et de leur acolyte qui a assuré un lien avec les policiers et les journalistes, et à la détention ferme de deux d'entre eux, en attente d'une nouvelle comparution. Ces conditions strictes d'incarcération, dans des conditions





particulièrement pénibles d'hygiène et de promiscuité, sans possibilité de libération en attente de procédures judiciaires ultérieures, sont exceptionnelles pour ce type de méfait, et témoignent aux yeux de nombreux observateurs, comme le rappelait Aurélie Lanctôt dans les pages du *Devoir*<sup>1</sup>, d'un durcissement de la répression à l'endroit de l'activisme écologiste, à une époque où les effets de la crise climatique deviennent justement si flagrants qu'on ne peut qu'admirer les initiatives de celles et ceux qui cherchent à tirer nos sociétés de leur inertie et de leur inaction.

La semaine dernière, les avocats qui défendent la dizaine de militants qui ont bloqué en 2022 un terminal montréalais de réception du pétrole de l'Ouest canadien ont eu recours à un nouvel arsenal argumentatif. On a en effet appris que les jeunes gens ont plaidé non coupables aux accusations qui leur étaient faites de méfait et d'entrée par effraction, en faisant valoir une « défense de nécessité ». Dans un autre article du *Devoir*, publié le 20 novembre par l'infatigable Alexandre Shields<sup>2</sup>, on pouvait lire les propos de Michèle Lavoie, l'une des trois arrêtés du pont Jacques-Cartier, qui, quoiqu'en dise le ministre Bonnardel de la Sécurité publique, semble surtout encouragée à la récidive par l'immobilisme politique des pouvoirs sous influence du lobby pétrolier. Considérant que face à une industrie dont les activités empoisonnent la vie sur terre, des gestes de

protestation comme ceux qu'elle pose constituent une forme de légitime défense, elle disait ceci : « Nous croyons que le juge peut jouer un rôle dans le combat de la crise climatique en reconnaissant que l'humanité fait face à un combat existentiel d'une ampleur sans précédent. » Ainsi, en engageant généreusement leur temps et leur énergie, et en prenant courageusement le risque de sacrifier leur liberté, les militants écologistes radicaux visent non seulement à exposer les priorités inavouables des forces politiques et économiques, qui s'expriment en toute franchise à travers la répression violente des actions directes de perturbations de l'ordre actuel, fût-ce en contradiction avec les discours qui voudraient faire croire qu'elles sont par ailleurs engagées sur le chemin de la lutte aux changements climatiques. De plus, ils visent peut-être désormais, à travers ce processus volontaire et souhaité de judiciarisation de leurs actions, à interpeller dans une forme de provocation les pouvoirs judiciaires, au demeurant fiers de leur indépendance face aux autres pouvoirs, pour leur faire reconnaître la nécessité du combat qu'ils et elles mènent à bout de bras et souvent sans le soutien d'une majorité de citoyens, et son incontestable légitimité, parce qu'il ne peut s'agir que de celui de toute l'humanité. ◀

<sup>1</sup> Lanctôt, A. (25 octobre 2024), « Escalade de la répression », *Le Devoir* : <https://www.ledevoir.com/opinion/chroniques/822343/chronique-escalade-repression>

<sup>2</sup> Shields, A. (20 novembre 2024), « Peut-on bloquer un pipeline au nom de la protection du climat de la planète ? », *Le Devoir* : <https://www.ledevoir.com/environnement/823988/peut-on-bloquer-pipeline-nom-protection-climat-planete>

# ENTRETIEN AVEC DAVID BERGERON-CYR

Phyllis Katrapani, Présidente

**D**avid Bergeron-Cyr a été élu au poste de 2<sup>e</sup> vice-président du comité exécutif de la CSN au 66<sup>e</sup> Congrès de la CSN en janvier 2021. En plus de ses autres dossiers, il pilote la campagne Pour un réseau vraiment public de la CSN sous le thème « Pas de profit sur la maladie ! ». C'est dans ce contexte que le SPPCEM a jugé opportun de le rencontrer afin d'en apprendre un peu plus sur son parcours syndical et ses idées. (Propos recueillis le 25 novembre 2024.)

PK : Bonjour David! Peux-tu nous brosser un tableau de ton parcours dans le syndicalisme ?

DBC : J'ai commencé à militer dans mon syndicat local à 18 ans. Je travaillais à l'entrepôt du groupe Jean Coutu, qui était à l'époque à Longueuil. On était syndiqué avec un syndicat affilié à la FTQ. Quand je suis arrivé, ça faisait déjà un bout qu'il y avait beaucoup d'insatisfactions puis de frustrations parce qu'il y avait une augmentation des cadences de travail, et beaucoup de mesures disciplinaires. Le syndicat ne réussissait pas à répondre à ça et je me suis impliqué dès que je suis arrivé, d'abord comme assistant délégué. Ensuite, j'ai participé au comité de maraudage de changement d'allégeance syndicale pour fonder mon syndicat CSN (le Syndicat des travailleuses et travailleurs de PJC entrepôt-CSN). J'ai milité là-bas pendant environ neuf ans. J'ai fait la négociation de la convention collective. On a vécu un conflit de travail aussi, un lock-out de deux mois. On a eu du contre-maraudage aussi parce que la FTQ a essayé de revenir. Pendant ces neuf années-là, j'ai commencé à m'impliquer à l'extérieur de mon syndicat local, au niveau de ma fédération (FC-CSN), pour le secteur entrepôt, ce qui m'a amené à être élu vice-président de ma fédération, à 26 ans, en 2009, pour une période de neuf ans. Après, j'ai été président pendant trois ans. Et là, je suis vice-président de la CSN depuis un peu plus de trois ans, je pense.

PK : Au grand Rassemblement de la CSN contre la privatisation des réseaux de la santé et des services sociaux, sous le thème « Pas de profit sur la maladie », tu as présenté les trois revendications politiques de la CSN afin de répondre rapidement à la crise d'accès aux soins de santé.

DBC : Ces trois mesures qu'on propose, c'est un plan d'urgence à court terme. La première, c'est qu'on arrête d'envoyer des médecins du public vers le privé, puis qu'on ramène ceux qui sont au privé dans le public. Il y en a 700. On est la province qui protège le moins son secteur public au Canada. Ramener les 700 au public, ça aurait plusieurs impacts. Premièrement, les médecins sont bien beaux, bien fins, intelligents, mais ils ne travaillent pas tout seuls,

ces gens-là. Non seulement on ramènerait les médecins, mais aussi les agents administratifs, les préposés aux bénéficiaires, les préposés à la stérilisation. L'ensemble de la main-d'œuvre dont on a tellement besoin, et qu'on perd chaque année pour le privé. Ça pourrait se faire par décret ministériel. L'article qui lui permet de faire ce décret-là, le ministre vient de s'en servir, pas plus tard que la semaine dernière, pour forcer les optométristes à rester à la RAMQ, parce qu'ils ont menacé de quitter le régime public. La deuxième mesure, c'est qu'on arrête la prolifération des cliniques privées à but lucratif. Vous savez, il y a du privé-privé puis il y a du privé-public. Il y a du privé remboursé par l'État, mais il y a du privé qui n'est pas remboursé par l'État. C'est vraiment du privé-privé. Nous, on arrête les cliniques privées à but lucratif comme celles-là. Le gouvernement ne devrait plus donner de permis pour pouvoir développer ces cliniques-là. C'est sûr que ça va prendre du courage politique. La troisième mesure, c'est un moratoire sur tous les projets de sous-traitance dans le réseau public de santé et de services sociaux, parce qu'il y en a beaucoup. C'est presque 25 % des soins qui sont sous-traités.



PK : Quels sont les défis au niveau de la mobilisation ?

DBC : C'est sûr qu'il y a des défis, mais là, on était 3500 à Trois-Rivières, je pense. C'est quand même exceptionnel. J'ai la ferme conviction que si le mouvement syndical veut regagner ses lettres de noblesse auprès de la population en général, c'est par les luttes sociales qu'on va le faire, pas uniquement par la négociation de nos conventions collectives. Pourquoi ? Parce que, d'abord, ça va démontrer la pertinence du mouvement syndical pour l'ensemble de la population du Québec. Ensuite, on va atteindre ces objectifs-là uniquement par la mobilisation et le rapport de force, ce qui va démontrer aux gens que le mouvement

syndical, ce n'est pas l'histoire de deux individus en haut de la pyramide. La campagne va quand même bien, mais il y a toujours des défis. Depuis quelques mois, avec la sortie du Collège des médecins, ça a déstabilisé le gouvernement. QS est de notre côté, bien évidemment, et le PQ se rapproche aussi.

PK : Comment participer activement à la lutte contre l'extrême droite ? Souvent les mouvements d'extrême droite se présentent comme les grands défenseurs des travailleurs et des travailleuses et dépeignent les syndicats comme bureaucratiques ou déconnectés de la réalité.

DBC : Il y en a des organisations syndicales qui font dur, qui sont déconnectées, et qui sont bureaucratiques. Il y a des organisations syndicales qui n'ont pas de transparence financière, qui n'ont pas de démocratie. C'est vrai. C'est ça, le problème. Les gens ne sont pas frustrés pour rien. Concernant l'extrême droite, moi, ce que je constate en ce moment, c'est que j'ai l'impression que la gauche a de la misère à s'assumer. Eux, est-ce qu'ils se gênent pour traiter la gauche de woke ou de communiste ? Jamais. Même si ce n'est pas vrai. Puis nous, on a de la misère à s'affirmer puis à les critiquer ouvertement. Je pense que le mouvement syndical de la gauche au Québec va devoir se radicaliser face aux positions d'extrême droite. Sans ça, on joue la game. En restant au milieu, je ne pense pas que ça va le faire.

PK : Quels autres défis attendent la CSN ?

DBC : Les enjeux liés à l'immigration, puis au racisme systémique, c'est un défi qu'il faut absolument qu'on relève, parce que ça va être un objet de division. C'est déjà un objet de division important pour la population du Québec et pour la classe ouvrière, pour le mouvement syndical, pour les travailleuses et les travailleurs. L'autre défi que je souhaiterais que nous relevions c'est qu'on aille plus loin dans la critique que nous faisons de ce que proposent les partis. Qu'on recommence à remettre en question notre système économique et politique capitaliste, puis à se poser des questions sur nos façons de vivre, les rapports entre nous, notre rapport à l'environnement, au travail.

Puis essayer d'oser rêver à quelque chose d'autre, pour se sortir de l'absolue vérité du modèle néolibéral qui domine depuis 45 ans. J'aimerais que le mouvement syndical fasse ça. Je pense que si on était capable d'aller là, on serait beaucoup plus inspirant pour la population du Québec. Poilievre, au niveau fédéral, c'est épouvantable aussi. Au niveau provincial, j'ai toujours pensé que François Legault avait comme désir de diminuer au maximum le pouvoir des syndicats au Québec, soit en touchant à la formule RAND,

soit en remettant en question le système de signature de carte qu'on a lorsqu'on dépose une requête en accréditation. Je ne pense pas qu'il va le faire pendant ce mandat-ci. S'il est réélu, est-ce qu'il va vouloir aller là ? Si au Québec on a un taux de syndicalisation de 38 % qui est beaucoup plus élevé que dans le reste du Canada et aux États-Unis, ce n'est pas parce qu'on est plus fort, plus fin, plus beau. C'est parce qu'on a de meilleures lois. Depuis les lois right-to-work, c'est de pire en pire. Il y a de plus en plus d'États qui adoptent des législations right-to-work, et ça a un impact direct sur le succès des campagnes de syndicalisation. C'est un défi important. Puis à la CSN, il y a aussi l'intégration de la diversité culturelle dans le mouvement syndical. Je pense que pour ce qui est de la cause de la femme – et je suis féministe –, il y a encore énormément de choses à faire, mais je pense qu'on est encore plus loin en ce qui concerne la question de la diversité culturelle dans le mouvement syndical. C'est encore très blanc. Très, très blanc. Au congrès de la CSN, c'est très blanc.

Il va falloir que ça change. Je n'ai pas les solutions à tout ça, mais je pense que ça pourrait devenir un enjeu. Il serait bien triste que les travailleuses et travailleurs syndiqués soient majoritairement des Blancs, puis que les non-syndiqués soient des immigrants qui travaillent dans les pires shops du Québec. Je pense que le mouvement syndical perdrait tout son sens. Notre campagne de syndicalisation chez Amazon, justement, c'est une bonne campagne. On va dans ce sens-là, d'aller syndiquer les gens qui ne le sont pas. Campagne extrêmement difficile, qui va coûter un million de fois plus cher que ce que ça ne va jamais nous rapporter, mais tellement légitime pour tout ce que je viens de nommer. Je pense que les principes d'intersectionnalité existent partout dans Amazon. Réussir cette campagne-là, ça serait aussi un input important dans le membership de la CSN. En tout cas, je pense que c'est une lutte importante. ◀

# PLAIDOYER POUR UN FÉMINISME BIO-LOGIQUE

Lysanne Couture, Sociologie

Je veux revenir sur le débat à propos de l'approche intersectionnelle du comité féministe de la FNEEQ. Dans un premier temps, Marie Wright, dans *La Dépêche* du mois d'octobre, a expliqué pourquoi elle ne s'implique plus au comité femmes du syndicat et, par la suite, Julie Côté et Vicky Pelletier, dans le numéro suivant, ont affirmé leur désaccord sur les enjeux soulevés par Marie. Les deux articles mettent l'accent sur des principes et points de vue opposés. Il pourra être utile de rapporter des faits et des exemples concrets pour bien comprendre les tenants et aboutissants liés à ces enjeux.

L'objet principal du désaccord est que, pour l'une, un féminisme qui ne se fonde pas sur les spécificités biologiques des femmes rate sa cible. Pour les autres, un féminisme qui inclut toute personne qui s'identifie comme femme est non seulement possible, mais surtout souhaitable. Ce qui, j'en conviens, provient d'une intention noble, mais entre les idéaux et la réalité, il y a parfois un gouffre. Je précise, pour ceux qui sont loin du féminisme, qu'il existe plusieurs branches à ce mouvement. En résumé, au-delà des différends qui divisent les féministes, la plupart reconnaissent aux femmes leurs particularités biologiques. Le féminisme intersectionnel, quant à lui, définit les femmes comme toute personne qui s'identifie comme femme.

Le problème ici est que l'on prend le genre pour le sexe. Et bien que le sexe puisse fonder en partie notre identité, il n'est pas un ressenti. La biologie a sa réalité indépendamment de notre subjectivité. Et même les autrices Vicky Pelletier et Julie Côté en soulignent l'importance lorsqu'elles mentionnent que si la médecine avait écouté le ressenti des femmes, on aurait pu mieux prendre en compte leurs symptômes longtemps ignorés.

Le fait vécu que je m'apprête à raconter illustre de manière éloquente un problème que pose l'adoption d'une perspective intersectionnelle dans la défense des droits des femmes en milieu de travail. Une jeune femme de mon entourage, Lina<sup>1</sup>, travaille dans un grand hôtel de Montréal dont les membres du personnel sont syndiqués par la CSN. Les employé.es disposent de vestiaires afin de revêtir leur uniforme. Le vestiaire des femmes est ouvert à toutes les femmes (de naissance et auto-identifiées). Un jour, alors que Lina se dévêt dans le vestiaire, Alex (une employée trans ayant toujours ses attributs masculins) y entre. Lina, qui vit avec le trauma d'une agression sexuelle, se sent très mal à l'aise et fait une crise de panique. Une fois calmée, elle va voir son patron et lui dit que le vestiaire doit être réservé aux femmes biologiques. Le patron la sanctionne de trois jours de suspension sans salaire pour propos discriminatoires. Son syndicat n'a rien fait pour la défendre, la présidente

renchérissant plutôt sur la position du patron en lui lançant: « Ça ne va pas non ?! On est en 2022 ! C'est toi qui as un problème ! » Toutefois, le problème était aussi celui de ses consœurs, pour la plupart immigrantes, qui n'ont trouvé d'autre solution que de faire la file devant la toilette pour se changer quand Alex était au vestiaire. Je ne connais pas Alex, contrairement à Lina, mais je peux imaginer qu'elle a ses raisons de demander à se changer dans le vestiaire des femmes. De toute évidence, son employeur et son syndicat sont convaincus de leur légitimité. Qu'advient-il alors des femmes qui ne peuvent se résoudre à se déshabiller devant elle ?

Les droits humains doivent s'appliquer à tous et toutes sans exception (c'est presque ridicule d'être obligée de le préciser...). Seulement, quand il s'agit des droits des femmes, faut-il rappeler qu'ils leur ont été accordés sur la base de leur besoins sexospécifiques ? Si ce que signifie être une femme s'applique maintenant à qui veut s'identifier comme tel sans en avoir les attributs biologiques, à quoi leur servent ces droits ? Poser la question, c'est y répondre. Il est vrai qu'il est peu utile de savoir ce qui se cache dans nos sous-vêtements dans la plupart des interactions quotidiennes. Malgré tout, il est important pour les femmes qu'on les préserve des risques accrus qu'elles encourent lors de situations, ponctuelles certes, mais où elles sont en situation de vulnérabilité : les dortoirs, les prisons, les refuges pour victimes de violence, les vestiaires et les sports. Il est alors nécessaire de tenir compte du fait qu'elles sont en moyenne moins fortes, qu'elles peuvent tomber enceintes, qu'elles sont plus souvent victimes de violence sexuelles, etc... Et cela n'a rien à voir avec l'identité. Il ne faut pas nier non plus ce que ressentent des femmes qui ont un réel malaise dans ces situations où elles se sentent lésées ou menacées. Il serait bien malvenu de les culpabiliser pour ce qui est un réflexe de défense : il ne faut qu'une infime fraction de seconde à notre cerveau pour reconnaître le sexe d'une personne, évaluer approximativement son âge et décider si on peut lui faire confiance. Ceci est le résultat de millions d'années d'évolution.

Certains me répondront que l'histoire de Lina n'est qu'une anecdote isolée. J'aimerais qu'ils aient raison, mais, hélas, plusieurs situations comparables se sont produites dans maintes institutions ici et dans d'autres sociétés où l'approche intersectionnelle a fait sa place. Dans une de ses déclarations récentes<sup>2</sup>, la rapporteuse spéciale de l'ONU sur la violence envers les filles et les femmes, Reem Alsalem, faisait part de ses inquiétudes quant à la tendance de plus en plus courante dans les pays occidentaux à intimider et

<sup>2</sup> <https://www.ohchr.org/sites/default/files/documents/issues/women/sr/statements/2023-05-19-statement-sr-vawg.pdf>

<sup>1</sup> Les prénoms des protagonistes ont été changés.

taxer d'« extrémistes », de « nazis » ou de « génocidaires » les femmes qui mettent l'accent sur leurs besoins sexospécifiques et qui demandent à être entendues sur ces préoccupations. Mme Alsalem note même que ces tactiques d'intimidation donnent lieu à une montée de violence envers ces femmes.

Pourquoi le ressenti des personnes trans semble-t-il avoir préséance sur celui des femmes (de naissance)? Une réponse simple est que le féminisme intersectionnel considère les personnes trans comme étant opprimées par les personnes

qu'il qualifie de *cis*<sup>3</sup>. Selon la perspective intersectionnelle, les demandes des femmes dites *cis* pour avoir des espaces qui leur sont réservés seront *de facto* considérées comme discriminatoires envers les femmes trans. Bien évidemment, il faut défendre les droits et assurer la sécurité et le bien-être de tous et toutes, mais il faut reconnaître que les solutions préconisées par le féminisme intersectionnel ne reviennent qu'à déshabiller Pierrette pour habiller Paule. ◀

<sup>3</sup> Dans la perspective intersectionnelle, on utilise le qualificatif « cis » pour désigner les personnes dont l'identité de genre ressenti correspond à leur sexe.



# BLASON D'UN COEUR – 3

Nathalie Éthier, Littérature

Les distractions continuent sans t'essouffler jusqu'aux petites heures du matin

il t'arrive parfois de regretter la France quand la vie de famille te manque mais rien de semblable à Lyon ne pouvait se vivre comme ici où ta soif profonde de liberté se met à l'écoute de tes besoins, en faveur de ta vitalité pour te faire oublier les réprimandes et les brimades, et les règles de bienséance des familles comme-il-faut, la brutalité des adultes qui fait voler en éclats la joie des petites filles vives.

Le 13 février 1960, pour fêter ton 27<sup>e</sup> anniversaire, les trois enfants Genest viennent dans ta chambre t'offrir chacun un petit présent joliment emballé avec une carte à *Oni de Chaigne* et font la file devant toi Monique Chaine, assise sur ton lit, où tu pleures, touchée en ce jour de fête, jour de congé, et au moment de quitter la maison, une autre surprise te retient au salon : des invités rien que pour toi, de la musique et du champagne ! Des marques nouvelles d'attention parce que ton *patron* et sa *femme* t'apprécient, même le père-aumônier de la paroisse t'en a parlé. Ta réputation ici n'a rien à voir avec celle que les institutions scolaires t'ont bâtie en France.

Le lendemain, tu reçois un cadeau inusité de la part de ton *partner* de danse

un *sleigh ride* en forêt à 150 kilomètres de Montréal au milieu des sapins enneigés comme tu n'en as encore jamais vus même à Chamonix

c'est encore l'hiver et tu décris émerveillée le froid dehors, la blancheur des paysages  
seul le *garçon* ou le *partner* n'a toujours pas de nom.

Est-ce que tu redoutes les jugements austères de ta mère, les sermons paternels ?

Tu oses un furtif *mon boy-friend* et moi au milieu d'une lettre où tu racontes une journée de pêche aux petits poissons des chenaux à Sainte-Anne-de-la-Pérade.

C'est papa, il est le seul pêcheur de la troupe !

Toutes tes lettres sont surprenantes de gaité

la main assurée comme le pied d'une machine à coudre pour t'enraciner ici

un cadeau post mortem

en lisant tes mots, j'ai l'impression d'entendre ta voix s'élever du papier

comme si tu étais bel et bien en train de me parler, même si tu es morte à présent, disparue à présent

et que tu ne me diras plus jamais rien jusqu'à la fin de ma vie.

J'ai conservé en mémoire quelques souvenirs de toi, des souvenirs fixes comme des photographies : la mère débordée de quatre enfants rapprochés dans une banlieue qui tue, à détester l'hiver et le Québec, l'épouse résignée de voir partir au loin son mari ingénieur, la « maudite française » des réunions de parents, la « sorcière » aux yeux des autres enfants du quartier venus brandir devant la maison des longs pics de bois que j'observe immobile derrière la fenêtre, alertée par leurs cris, intriguée par leur courage. Ces clichés ont effacé la jeune migrante audacieuse et souriante partie à l'aventure

la femme que je découvre en lisant tes lettres datées, numérotées et classées de 1959 à 1974.

Où était-il ton autre pôle ?

Ta détresse comme un désert a étendu ses dunes. La solitude et l'abandon ont épuisé ta beauté, ont laissé dans la nuit devenue champ de bataille tant de vivaces questions. Dans l'ourlet du temps qui s'est déplié depuis ta mort, je te revois dynamique et souffrante. Quelque chose scelle ou scinde la famille une force souterraine ligote tes chagrins à l'intérieur même si les mains, les pieds demeurent actifs. En cessant d'écrire, ta sincérité qui s'épanchait librement et avec enthousiasme a fait place au déni désastre pour toi-même et ton entourage dans un étiolement un grand dénuement maman, renvoyée à la petite fille que tu étais à ses blessures restées secrètes dans la bouche ouverte comme un puits noir et profond emportée par le dernier souffle du courage celui qui ne ment pas celui qui prononce doucement des serments inviolables celui qu'il t'a fallu pour franchir l'Atlantique jusqu'en Amérique et que tous les chapeaux au moment du départ ont salué en même temps ton sourire éclatant *EMAIL DIAMANT™* plus blanc que l'Homeric la quincaillerie du port et les pièces marines. ◀



